Fauteuils roulants : la consigne saute… mais le choix se réduit **[1]**

Le Parlement a définitivement adopté la loi de financement de la Sécurité sociale qui va changer les règles de remboursement des fauteuils roulants. Le gouvernement a renoncé à son projet d'instaurer une consigne. Mais la gamme de fauteuils remboursables devrait être plus limitée.
En savoir plus (Faire face) [2]
Consulter la loi de financement de la Sécurité sociale 2020 (Assemblée nationale) [3]

Liens
[1] https://www.inshea.fr/fr/content/fauteuils-roulants-la-consigne-saute%E2%80%A6-mais-le-choix-se-r%C3%A9duit
[2] https://www.faire-face.fr/2019/12/11/fauteuils-roulants-consigne-saute-choix-reduit/
[3] http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/dossiers/alt/plfss_2020#15-CC